

entouré d'ondes ?

Quelques conseils pour éviter les champs électromagnétiques

De la box Internet au téléphone sans fil, au portable, en passant par le four micro-ondes, nous vivons entourés d'ondes. De la cuisine au salon voici quelques astuces pour réduire son exposition, avec Christophe Salini, patron de la société de diagnostic, OndesProtech.

Salon : box Internet et base de téléphone sans fil

- Éteindre le Wi-Fi de la box Internet le soir. Ne pas l'installer dans une chambre à coucher.
- S'équiper d'un téléphone avec une fonction «éco». Les fabricants proposent désormais des modèles qui courent les émissions quand on ne téléphone pas.
- Placer les bases de téléphone dans des lieux de passage, comme une entrée. À éviter, le bureau ou la table de nuit.

Cuisine : s'éloigner du micro-ondes

- Ne pas rester à côté de son micro-ondes quand il est en marche. S'éloigner de

2 à 3 mètres.

Tous les appareils branchés émettent...

- Relier les appareils (frigo, four, lampes, fer à repasser...) à la terre. Dans les maisons construites avant 1980, la norme sur la sécurité électrique n'imposait une mise à la terre que pour les pièces d'eau. Ainsi les pièces de vie : salon, bureau, chambres ne sont pas reliées à la terre. «*Il est important d'établir un diagnostic et si besoin, d'améliorer la qualité de la terre.*»
- S'équiper d'un cordon USB pour son ordinateur portable. «*Dans le cas où ce dernier rayonne trop de champs électriques basse fréquence, il permet de le mettre à la terre*», observe Christophe Salini. Mais, bien entendu, il est important que la prise de raccordement soit branchée sur une prise connectée à la terre.

Tablettes : des précautions surtout pour les enfants

- «*Quand les enfants vont*



Pour Christophe Salini, de la société OndesProtech, il y a des précautions simples à respecter.

sur Internet et chargent des vidéos, rappelle Christophe Salini, elle émet davantage.»

- Réduire la durée d'utilisation pour les enfants. Ne pas la laisser entre les mains des moins de 6 ans.

La chambre : éviter de dormir avec son smartphone

Du réveil au coucher, on ne peut plus s'en passer. Olivier sourit. Il sort de la

poche de son jean, son smartphone : «*Si on veut utiliser son smartphone comme réveil, activer le mode avion. Sinon, il est préférable de le laisser dans une autre pièce, loin de la table de nuit*».

Téléphone portable : éviter de le coller à l'oreille

- Mettre son téléphone dès que possible en mode haut-

parler.

- Utiliser une oreillette.
- Éviter de l'utiliser s'il capte mal (et n'affiche pas un maximum de barrettes).
- Attendre que la communication soit établie avant de l'approcher de l'oreille.
- Utiliser des coques spéciales. «*Ces étuis sont fabriqués avec des fils d'argent sur un côté de la coque, ce qui permet de diminuer son exposition aux ondes*».

Vrai ou faux : faut-il avoir peur des compteurs Linky ?

Ils sont obligatoires : vrai

C'est la Commission européenne qui préconise la généralisation de compteurs intelligents pour de meilleures répartitions et distribution de l'électricité. Le droit français les a transposés dans la loi relative à la croissance énergétique pour la croissance verte en 2015. D'ici 2021, les 35 millions de compteurs du pays seront changés. Des villes s'y opposent un peu partout en France (elles sont sept dans les Alpes-Maritimes et six dans le Var). Mais la justice a récemment tranché en leur défaveur. Quant à un particulier qui ferait de la résistance, Enedis, le gestionnaire de réseau en charge de l'installation (ex-ERDF), assure qu'il «*n'est pas là pour employer la force. Si vous posez une barrière devant votre compteur, on ne passera pas outre*, garantit Eric Debanne, délégué territorial Alpes-Maritimes. *Mais de toute façon, quand votre compteur tombera en panne dans cinq ans, il n'y aura plus que des Linky pour le remplacer.*»

Ils émettent des ondes : vrai

Mais on ne parle pas des mêmes ondes que pour les téléphones ou les antennes relais. Les compteurs Linky utilisent le courant porteur en ligne (CPL). Il se sert du réseau électrique 220 volts de la maison délivré par les prises électriques et se superpose au signal 50 hertz déjà véhiculé pour envoyer ses radiofréquences. Le CPL est une technologie utilisée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde.

Ils peuvent déclencher des appareils de manière intempestive : vrai

«*C'est vrai ça peut arriver*, concède Christophe Longre, porte-parole régional d'Enedis. *Avec des appareils made in China de mauvaise qualité, qui utilisent des radiofréquences interdites en Europe.*» Des interférences qui déboussolent. Faut-il alors changer tous ses appareils ? Le porte-parole régional encourage à contacter Enedis, mais le site prévient que «*les dommages subis par les appareils électriques ne répondant pas aux normes en vi-*

queur ne sont pas pris en charge par Enedis».

Ils émettent un champ électromagnétique : vrai

Comme tous les appareils électriques. «*C'est un rayonnement, explique Christophe Longre. Prenez un feu. Vous approchez les mains, c'est chaud, vous reculez c'est froid. Là c'est pareil, le champ électrique (quand l'appareil est branché) et magnétique (qui s'ajoute quand on fait fonctionner l'appareil), diminue quand on s'éloigne.*» Par rapport au compteur actuel, «*Linky n'émet pas davantage*».

Ils sont dangereux pour la santé : faux

Si l'on se fie aux derniers rapports émis par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) le 30 mai 2016 (pour les mesures en laboratoire) et en septembre 2016 (*in situ*), et par l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), rendu le 5 décembre 2016, Linky n'est pas le diable. Même l'UFC-Que Choisir atteste que «*la contribution du*

compteur Linky ne peut être que mineure». Mais les anti-Linky y voient de leur côté un vrai danger. Car les rapports officiels conservent quelques réserves. L'Anses encourage notamment à poursuivre les études sur la question. Une brèche dans laquelle s'engouffrent plusieurs associations et politiques, à l'instar de l'eurodéputée écologiste Michèle Rivasi, qui réclame «*une étude contradictoire*».

Le concentrateur de Linky est dangereux : faux

Le concentrateur est la seule chose avec laquelle Linky communique, une fois par jour, moins d'une minute, par conduction, via le câble électrique classique. Il est installé dans un transformateur et accumule les données envoyées par tous les Linky de sa zone pour les envoyer une fois par jour au gestionnaire de réseau, Enedis, par le réseau GPRS classique, comme s'il passait un coup de téléphone avec un mobile. «*On n'a pas prévu de protection particulière de ces concentrateurs, c'est vrai*», reconnaît Enedis.

D'ici la fin 2020, 760 000 boîtiers remplaceront les anciens compteurs dans le Var.